

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**Présidence : M. Danilo Perotti, Président**

Il est 20h00, le Président ouvre la séance avec la présence de 26 conseillers, 2 personnes se sont excusées. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 12 octobre 2017 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

1 –Rapport de la commission de Gestion sur la visite des bâtiments communaux et des infrastructures du village.

Le rapport est lu par Mme Audrey Goy.

M. Claude Goy informe que le lieu-dit « La Scie » mentionné dans le rapport et la Scie de Nidau.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions du rapport, soit :

- D'accepter le rapport tel que présenté
- De prendre note des points soulevés
- De donner décharge à la commission de son mandat

Sont acceptées par le Conseil à l'unanimité.

2 – Préavis 2017-06 relatif à l' « Adoption des statuts et adhésion de la Commune de Vulion au nouveau groupement forestier du Vallon du Nozon ».

M. Guy Reymond relit le préavis.

La parole n'étant pas demandée, le bureau propose que la commission suivante pour étudier ce préavis, à savoir :

Schmid Olivier, Président
Dupraz-Rutz Véronique
Perotti Fabienne
Guignard David
Messeiller Stéphane

La proposition est approuvée à l'unanimité.

3 -Préavis et rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude du préavis 2017-07 relatif au budget pour l'exercice 2018.

M. Philippe Magnenat lit le rapport.

M. Claude Languetin précise que les taux d'intérêt très bas facilitent les finances communales. Les chiffres de l'AJOVAL ne font qu'augmenter et il est très difficile de les gérer et de les estimer.

M. Claude Goy complète en disant que si les chiffres de la déchetterie ne s'équilibrent pas, il faudra éventuellement penser à relever la taxe déchetterie.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions du rapport, soit :

- D'adopter le budget de fonctionnement 2018 tel que présenté par la Municipalité et bouclant sur un excédent de charges de CHF 22'533.00
- De donner décharge à la Commission de gestion de son mandat

sont acceptées par le Conseil à l'unanimité.

4 - Communications de la Municipalité et divers

M. Bernard Martignier informe qu'il étudie la suite de l'assainissement du village et espère pouvoir présenter un préavis au Conseil communal dans le courant de l'année 2018.

M. Claude Goy informe qu'il est en discussion avec le Voyer des routes concernant la sécurisation de la chaussée vers la route de la Busine.

Mme V. Dupraz-Rutz demande pourquoi, pour le déneigement, on utilise du sel et non du gravier. M. C. Goy répond qu'avec le gravier la route n'est jamais propre. Le sel utilisé sur la Commune est particulièrement adapté à notre altitude et satisfait aux usagers des routes.

Mme Madeleine Guyon informe que la grande salle a été repeinte et les rideaux ont été changés mais il faut encore faire des modifications pour l'ouverture et la fermeture de ceux-ci.

Le 23 décembre prochain, la Municipalité attend la population pour partager un verre de vin chaud entre 18h00 et 19h00.

M. Guy Reymond informe que la coupe de bois suite à la grêle a été réalisée et cette opération a été bien menée car les bois se sont bien vendus.

La Commune a participé au Sylvotrophee du Parc Jura Vaudois et a terminé 4^{ème}, félicitations au garde forestier pour son travail.

La Municipalité a signé une convention avec AVJ et Alcord pour remplir la gravière de la Sagnette et réhabiliter cette zone en pâturage. Ce projet est en étude.

Notre commune va accueillir la Fête des Habitants du Parc Jura Vaudois le même jour que le marché villageois qui se déroulera le 16 juin 2018. Cette fête va s'organiser avec le PJV et les communes du Vallon du Nozon qui font partie du PJV.

M. Claude Languetin informe que la population scolaire est toujours en augmentation et qu'il y aura toujours besoin de plus de classes sur Vaulion, en 2020 déjà, des classes supplémentaires seront nécessaires.

M. D. Perotti félicite le conseiller Philippe Bally pour la récente naissance de sa petite fille Romane.

Les dates des prochains conseils sont le mercredi 28 mars 2018 et le 7 juin 2018.

Il annonce également la venue du Conseiller d'Etat M. Philippe Leuba pour la fête nationale 2018.

M. O. Schmid transmet des informations en rapport avec sa fonction de garde faune suppléant. Une étude sur la présence des loups et des lynx dans la région est en cours. Il est à noter que la présence de 2 loups dans le Jura vaudois.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h05.

Le Président
D. Perotti

La Secrétaire
V. Meyer